

METZ MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
HARMONY PARK | 11 bd Solidarité | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3
T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | www.metzmetropole.fr

Nombre de membres au Conseil de Communauté :

108 titulaires – 39 suppléants

Conseillers en fonction :

108 titulaires - 39 suppléants

Conseillers présents : 76 Dont suppléant(s) : 1

Pouvoirs: 17

Absent(s) excusé(s) : 26

Absent(s): 7

Date de convocation : 20 septembre 2016

Vote(s) pour: 84 Vote(s) contre: 5

Abstention(s): 4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du Lundi 26 septembre 2016,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2016-09-26-CC-3.1:

Décision Modificative n° 2-2016 - Autorisations de Programme : vote de l'AP "Locaux de stockage HM9".

Rapporteur: Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,

Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2311-3 et R.2311-9.

VU la délibération du Conseil de Communauté du 4 avril 2016 approuvant le Programme Pluriannuel d'Investissement 2016-2020,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 4 avril 2016 portant adoption du Budget Primitif 2016,

VU le règlement financier de Metz Métropole en date du 4 avril 2016,

CONSIDERANT le projet de rénover le bâtiment HM 9, situé sur le Plateau de Frescaty, dans la perspective de constituer un dépôt de stockage pour les services communautaires et d'y accueillir notamment les décors de l'Opéra-Théâtre,

DECIDE l'inscription d'une Autorisation de Programme « 16IDMG01 – locaux de stockage HM 9 » pour 1 000 000 € comme suit :

							Montant des AP		Montant des CP		
Compétence	Millési me	Type AP	Durée AP	Date d'expiration	N°AP	Libellés des autorisations de programme	DM n°2_2016	Total AP	CP 2016	Echéancier Prévisionnel 2017 et suivants	Solde à annuler
Moyens généraux	2016	Р	5	31/12/2020	16IDMG01	locaux de stockage HM 9	1 000 000	1 000 000	50 000	950 000	0
					Sous-total M	oyens généraux	1 000 000	1 000 000	50 000	950 000	0

Pour extrait conforme Metz, le 27 septembre 2016 Pour le Président et par délégation Le Directeur Général des Services

e Directeur Général des Services



METZ MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HARMONY PARK | 11 bd Solidorilé | DP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3 T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | www.metzmetropole.fr

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus – PREFECTURE DE LA MOSELLE –

9 place de la Préfecture - BP 71014 -

57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Délibérations Conseil de Communauté.		Contrôle de légalité
undi 26 septembre 2016.		
Point 1 - Installation d'un nouveau Conseiller		
ommunautaire suppléant de la Commune de Vaux.	1	
Point 2 - Motion de soutien à la candidature de la Ville		
le Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et	200	
Paralympiques d'été de 2024.	1	
Point 3.1 - Décision Modificative 2-2016 - Autorisations		
le Programme : vote de l'AP "Locaux de stockage	- 27	
łM9".	1	
oint 3.2 - Décision Modificative 2-2016.	1	
- Annexe : DM2 - Budget Principal.	2	
 Annexe : DM2 – Budget annexe "Déchèteries". 	1	
 Annexe : DM2 - Budget annexe "Archéologie 		
préventive".	1	
 Annexe : DM2 – Budget annexe "Transports 	2007	
Publics.	1	
Point 4 - Modification des statuts de Metz Métropole en	4	
rue de leur mise en conformité avec la loi NOTRe.	1	Delibe - AR
 Annexe: Statuts au 1^{er} janvier 2017 	1	
Point 5.1 - Institution de la taxe de séjour au réel sur le		
erritoire de Metz Métropale.	1	
Point 5.2 – Détermination des tarifs de la taxe de séjour		1
sur le territoire de Melz Métropole.	1	Trans
Point 6 - Rattachement de Metz Habitat Territoire et de		PREFECTURE
OPH de Montigny-lès-Metz à la Communauté	54	PREFECTURE DE LA MOSELL D C TA J
l'Agglomération de Metz Métropole.	1	
Point 7 – Communication des délibérations prises par le	- 4	2 8 SEP. 2016
Bureau:	1	JEP. 2016
- Annexe : Bureau du 12 septembre 2016.	1	
Point 8 - Communication des décisions :	1	CONTRÔLE DE LEGALITE
 Annexe : Tableau récapitulatif des décisions. 	- 1	
 Annexe : Tableau récapitulatif des marchés 	1	/
publics et avenants.	21	1
 Annexe : Tableau récapitulatif des décisions 		
prises en matière de procédures contentieuses.		
Nombre total des actes transmis :	1	
MANUAL CARLACE RATES HANGING .	l	

Fait à Metz, le 27 septembre 2016 Pour le Président Le Directeur Général des Services

Hétène KISSEL

